



*Investissez dans la formation  
des talents de demain !*

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2026





?

## QU'EST CE QUE

*la taxe d'apprentissage*

Toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les revenus ou sur les sociétés quel que soit leur statut sont soumises au versement de la **taxe d'apprentissage**. L'assiette de calcul de la taxe d'apprentissage est la masse salariale brute de l'année précédente, à savoir le montant total des rémunérations imposables et des avantages en nature versés par l'entreprise (salaires, indemnités, primes, gratifications, cotisations salariales, pourboires). Celle-ci doit être multipliée par le taux de la taxe d'apprentissage.

**Le taux de cette taxe s'élève à 0,68% de la masse salariale 2025** (pour les entreprises basées en France hors Alsace-Moselle).

**0,59 %**

destiné au  
financement de  
l'apprentissage,  
perçu par l'URSSAF

**0,09 %**

destiné à des  
dépenses libératoires  
effectuées par  
l'employeur

**En Alsace-Moselle, le taux de la taxe s'élève à 0,44% de la masse salariale 2025** (non fractionnée).



?

# POURQUOI

*verser votre taxe d'apprentissage  
à notre institution*



**Pour nous aider à former et à développer** les compétences des étudiants qui seront vos futurs collaborateurs



**Pour améliorer l'employabilité et l'insertion professionnelle** des étudiants



**Pour nous permettre d'offrir un enseignement exigeant** en améliorant les conditions d'études et de vie des étudiants



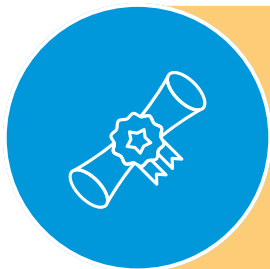
**Pour répondre aux exigences du marché du travail et des organisations**



**Pour contribuer au développement de nouvelles approches pédagogiques** par l'acquisition de nouveaux outils et équipements

# NOS RÉALISATIONS

en 2026



## FORMATION

*Ouverture et équipement*

- Titre RNCP Niveau 7 (Bac+5) Manager d'affaires



## INNOVATION

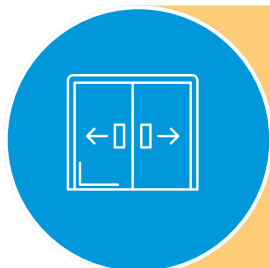
*Équipement*

- **LABORATOIRE D'INTELLIGENCES COLLECTIVES - ALICE**, né de la volonté d'explorer de nouvelles approches pédagogiques intégrant notamment l'intelligence artificielle



## MATÉRIELS

- Poursuite du renouvellement des nos équipements informatiques (*serveurs, ordinateurs, vidéoprojecteurs, tableaux numériques interactifs, ...*)
- Amélioration de l'équipement des locaux : salles de classes, lieux de vie / repos, salles de travail



## MOBILIER

- Renouvellement de notre matériel pour la promotion de l'établissement lors d'évènements professionnels (*comptoir, beach flags...*)
- Equipements pour l'amélioration du cadre de vie des étudiants (*fontaines à eaux...*)



## ENSEIGNEMENT

- Conférences / interventions d'experts pour la méthodologie, l'approfondissement de concepts
- Formation des formateurs (usage des outils numériques, logiciels spécifiques, IA...)
- Formation ponctuelle des apprenants à l'usage réfléchi de l'IA dans le cadre professionnel

# NOS PROJETS

*pour 2027*

- **Développement des formations courtes** pour accompagner la montée en compétences des salariés en entreprise
- **Financement d'un jobboard** pour optimiser la mise en relation entre les entreprises et les candidats à l'alternance
- **Poursuite de l'équipement du laboratoire ALICE** (acquisition de casques de réalité virtuelle, achat de licences, ...)
- **Poursuite du développement de nos formations** à destination d'un public élargi (demandeurs d'emplois, salariés en reconversion professionnelle, ...)



# NOS PROJETS

*pour 2027*



- **Financement du nouveau site web du Campus**
- **Financement d'actions transversales favorisant l'insertion professionnelle des étudiants dans le cadre de leur formation (recrutement innovant autour du sport, organisations de temps forts (conférences, visites d'entreprises, ...))**
- **Poursuite du renouvellement de nos équipements**
- **Construction du nouveau Campus**

# CALENDRIER 2026

de la plateforme



**26 MAI 2026 :**  
ouverture du portail aux employeurs

## PREMIÈRE PÉRIODE DE RÉPARTITION

**26 MAI :** Ouverture de la campagne de répartition

**21 AOUT :** Clôture de la campagne de répartition

## DEUXIÈME PÉRIODE DE RÉPARTITION

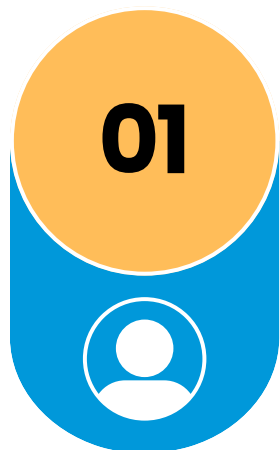
**03 SEPTEMBRE :** Ouverture de la campagne de répartition

**21 OCTOBRE :** Clôture de la campagne de répartition

[www.soltea.education.gouv.fr/espace-public](http://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public)

# 3 ÉTAPES

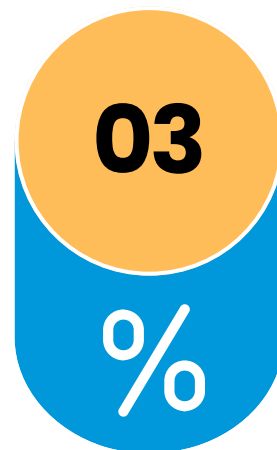
*pour verser votre taxe d'apprentissage*



Je crée mon espace ou je me connecte à mon compte sur **Soltéa**.



J'utilise un moteur de recherche pour trouver l'établissement souhaité.



J'affecte le pourcentage de mon choix à l'établissement choisi.

**POUR ALLER PLUS VITE, RECHERCHEZ L'ÉTABLISSEMENT VIA :**

- ⊖ le Numéro SIRET : **78000231700011**
- ⊖ le code UAI : **0570311D**
- ⊖ le nom de l'établissement : **INSTITUTION DE LA SALLE**

**VOUS POUVEZ AUSSI DIRECTEMENT  
SCANNER CE QR-CODE :**





# LE CAMPUS

*en quelques chiffres*

**15**  
formations



 **+ 350**  
entreprises  
partenaires

 **550**  
étudiants

 **60**  
enseignants et  
intervenants  
professionnels

# CONTACT

*privilégié*



**Marjolaine VALLI**

*Chargée des relations entreprises*

**m.valli@dlsmetz.net**

**06 49 58 88 79**



**www.dlsmetz.net**